



Déclaration liminaire CAPD 6 mai 2021

Déclaration liminaire CAPD 6 - 5 - 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes aujourd'hui le 6 mai 2021. La rentrée scolaire a eu lieu il y a 8 mois et c'est la première fois que la Commission Administrative Paritaire Départementale est réunie.

Pourtant, ces 8 derniers mois, l'école s'est vue profondément transformée.

Pourtant, ces 8 derniers mois, nos professions ont dû s'adapter quasi quotidiennement à ce contexte sanitaire.

Pourtant, ces 8 derniers mois, la réalité vécue et subie dans les écoles s'est avérée en profond décalage avec ce que communique le ministère.

Plus personne n'est dupe sur la situation sanitaire dans les écoles et cette politique de déni est aujourd'hui comptable de l'état dans lequel se trouve notre service public. La profession est épuisée, et il reste encore 8 semaines à "tenir".

8 semaines où nous subissons inévitablement des évolutions de protocole annoncées du jour au lendemain sur BFM TV.

8 semaines où nous serons trop seuls en première ligne face à des parents qui demanderont des comptes sur tel ou tel point du protocole.

Mais surtout encore plus pénible, 8 semaines où nous entendrons notre ministre continuer d'allumer des contre-feux pour faire oublier les difficultés de l'école qu'il ne veut assumer. Dernier contre-feu en date, la remise en question de l'écriture inclusive à un moment où la profession a besoin d'être soutenue et non divisée. Il serait pourtant bien plus utile que le ministre mette toutes ses forces et sa détermination à répondre aux sujets urgents de la profession comme la mise en œuvre d'une politique massive de tests, la vaccination des agent-es volontaires, le recrutement de personnels supplémentaires formés, la revalorisation des agents... bref, tout ce qu'il s'ingénie à éviter pour ne pas reconnaître qu'il est urgent de changer cette politique éducative délétère que le Service Public d'éducation subit depuis 4 ans.

A présent, au-delà de ces 8 semaines, nos craintes sont inévitablement tournées vers la rentrée de septembre 2021. Pour le SNUipp-FSU 86, le ministère n'a pas donné au département les moyens de faire face aux défis de la rentrée prochaine, en termes de recrutement et de création de postes lors de la carte scolaire. Cela aurait, par exemple, pu permettre d'augmenter le potentiel en remplacement. Au lieu de cela, notre département cherche mathématiquement à récupérer des moyens sur le dos de collègues ayant fait des demandes de temps partiel sur autorisation ou de

disponibilités. Il est alors facile de comprendre pourquoi la profession, dont les conditions de travail se sont totalement dégradées durant cette période, ne peut qu'accumuler rancœur et amertume vis-à-vis de ces choix que vous et le ministère opérez.

Notre profession éprouvait déjà une large défiance à l'encontre du ministre Blanquer depuis son arrivée rue de Grenelle. Mais cette année, avec la gestion de la crise COVID au doigt mouillé et l'annonce qu'une partie non négligeable du budget du ministère serait rendue alors même que nous n'avons pas les moyens d'affronter cette crise, la défiance s'est transformée chez une grande partie de nos collègues en colère et en hostilité pure et dure.

Les conditions de dialogue social dans le département et l'académie ne sont pas non plus étrangères à la cristallisation des tensions dans la profession. Nous pensons que le fait de ne pas avoir eu de CAPD depuis le début de l'année participe effectivement de ce climat dégradé. En effet, au-delà des ordres du jour, les CAPD sont lieux d'échanges entre les représentant-es du personnel, les services administratifs, les IEN et vous, M. l'Inspecteur d'Académie, ce sont des lieux de partages d'informations et d'analyses, qui permettent aux différents acteurs et actrices de l'éducation nationale que nous sommes, d'améliorer chaque fois ce service public que nous défendons. Nous regrettons de devoir user de communication et du rapport de force médiatique pour défendre la profession et obtenir le respect de ses droits. Nous réitérons ici notre attachement à un réel dialogue social respectueux garantissant l'écoute des corps intermédiaires, seul moyen de retrouver l'apaisement dans le service public.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD et donc les promotions, nous ne pouvons qu'être satisfait-es des accords PPCR signés en 2016, qui ont mis fin au système précédent. En effet, avant ces accords, quasi toutes les durées d'échelon étaient intrinsèquement liées aux évaluations effectuées par nos supérieur-es. Il a d'ailleurs maintes fois été prouvé que cela n'apportait qu'iniquité entre collègues, notamment à cause de la différence de fréquence d'inspection, générant ainsi des répercussions désastreuses sur le plan salarial. Maintenant, cette durée variable d'échelon est seulement limitée aux échelons 6 et 8, et pour le SNUipp-FSU, cela est encore trop. Quant à l'entretien de carrière qui a remplacé l'inspection, tant que celui-ci sera lié à une augmentation ou non de salaire, avec un avis régi par des contraintes et des quotas statistiques, sa pertinence pour les collègues ne pourra être que mise en cause...

Ainsi, comme vous le voyez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, cette CAPD était très attendue et nécessaire. Nous ne pouvons que vous encourager à saisir toutes les occasions que vous laisse la loi de transformation de la fonction publique pour en organiser d'autres, régulièrement. C'est à cette seule condition que nous pourrons œuvrer conjointement dans l'intérêt de nos professions et du service public d'éducation.

Nous vous remercions.